**Son Excellence Monsieur Masoud Pezeshkian**

**Président de la République islamique d’Iran**

S/c de Son Excellence Monsieur Mohammad AMIN NEJAD

Ambassadeur de la République islamique d’Iran en France

 4 avenue d’Iéna, 75116 Paris - France

Courriel : iranemb.par@mfa.gov.ir

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]****Nom :** **Prénom :** **Adresse :** |

**Objet : Requête formelle pour la libération immédiate de Sharifeh Mohammadi**

Monsieur le Président de la République,

À la suite des informations reçues de l’ACAT-France, je me permets de vous adresser cette lettre, profondément préoccupé(e) par la situation des droits humains en République islamique d’Iran, et en particulier par le cas tragique de Sharifeh Mohammadi, défenseure des droits humains et militante syndicaliste. Sa condamnation à mort, prononcée par le Tribunal révolutionnaire de Rasht, a été confirmée le 16 août 2025 par le juge Darvish Goftar, malgré l’absence de preuves suffisantes qui avaient pourtant conduit à l’annulation de sa condamnation en octobre 2024. Cette décision témoigne d’un déni de justice flagrant et soulève de graves inquiétudes quant au respect des droits fondamentaux en Iran.

Sharifeh Mohammadi, mère de famille de 46 ans, est une voix courageuse pour les droits des femmes et des travailleurs. Son engagement en faveur des droits humains, reconnu au niveau international, l’a malheureusement exposée à des arrestations arbitraires et à des traitements inhumains, notamment des tortures physiques et psychologiques pour lui extorquer des aveux. La procédure judiciaire qui a conduit à sa condamnation est entachée d’irrégularités et ne respecte pas les normes d’un procès équitable.

Je suis également préoccupé(e) par le contexte de répression croissante en Iran, où des milliers de citoyens ont été arrêtés et où des exécutions se poursuivent à un rythme alarmant. Le recours à la peine de mort comme outil d’intimidation et de répression contre ceux qui osent revendiquer leurs droits est inacceptable et doit cesser immédiatement.

C’est pourquoi, je vous exhorte, Monsieur le Président, à reconsidérer la condamnation de Sharifeh Mohammadi. Il est impératif de mettre fin à cette spirale de violence et de répression, et de garantir le respect des droits humains pour tous les citoyens. La République islamique d’Iran, en tant que signataire du Pacte international sur les droits civils et politiques, doit s’engager à protéger la dignité humaine et le droit à la vie.

Dans l’espoir d’une issue favorable à cette injustice, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma très haute considération.